Information aux patient-e-s sur le Registre valaisan des tumeurs

Le cancer est dans notre canton la deuxième cause de décès après les maladies cardiovasculaires et son étude épidémiologique en vue d'une meilleure prévention est toujours d'actualité. Le Registre valaisan des tumeurs a pour tâche d'enregistrer l'ensemble des cancers survenant dans la population domiciliée dans le canton du Valais. Les travaux conduits par le Registre contribuent de manière importante à la lutte contre le cancer en élaborant notamment des mesures de prévention et de dépistage précoce des maladies oncologiques ou en évaluant la qualité des soins.

Afin d'éviter les erreurs, les informations sur les cas de cancer sont transmises au Registre de façon nominative. Votre médecin traitant est chargé de vous informer de cette transmission. Le Registre est soumis à des règles strictes garantissant la confidentialité des données qui lui sont communiquées. Toutes les données sont anonymisées pour les publications.

Si vous souhaitez vous opposer à la transmission de vos données nominatives, il suffit d'en informer votre médecin traitant. Les données seront alors anonymisées avant d'être transmises au Registre.

Des renseignements complémentaires sur l'activité du Registre peuvent être obtenus sur le site de l'Observatoire valaisan de la santé <u>www.ovs.ch</u>.

Dr Christian Ambord

Médecin cantonal

Service de la Santé Publique

Dr Isabelle Konzelmann

Médecin responsable du

Registre valaisan des tumeurs